

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 21 février 2017 à 18 heures 00.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Secrétaire de séance : Mme MARQUES Joceline

Date de convocation : 14/02/2017 Nombre de présents : 15 Comité secret : non

Nombre de personnes absentes: 0 Nombre d'excusés : 0 Quorum exigé : 8

Nombre de suffrages exprimés : 15 VOTES : Contre : 0 Pour : 15

L'an deux mille dix-sept, le mardi 21 février à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : MENEGUZ Muriel, GARAND Denis, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BARATIER Maurice, BEGOT Annie, JOVANOVIC Michel, MARQUES Joceline, GIRARD Marius, CLAVEL Jérôme, GOUDARD Nadine, REYMOND Muriel, FRANCOIS-BRAZIER Florence, D'ALEO Sandra, LAUGIER Emile.

VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS : Cette partie de séance est placée sous la présidence de Mme MENEGUZ, 1^{ère} adjointe. Les comptes de gestion de Mme le Trésorier pour le budget communal, celui du service assainissement sont en conformité avec ceux de la commune. Les comptes de gestion et les comptes administratifs sont votés à l'unanimité. Détails : Budget de la commune : section de fonctionnement : 531 266,86 € en dépenses et 630 953 ,13 € en recettes. Section d'investissement : 106 199,36 € en dépenses et 120 944,79 € en recettes. Soit un excédent de 99 686,27€ en section de fonctionnement et un excédent de 243 677,86 € en section d'investissement. Les excédents et les reports de l'année 2015 serviront à établir le BP 2017. Détail des restes à réaliser en section d'investissement : 489 178,00 € en dépenses. Budget du service assainissement : section d'exploitation : 6 780,51 € en dépenses et 4 403,25 € en recettes. Section d'investissement : 3 741,08 € en dépenses et 38 356, 43 € en recettes. Soit un déficit de 2 377,56 € en section d'exploitation et un excédent de 34 615,35 € en section d'investissement. Le déficit d'exploitation est compensé par le report du résultat de 2015. Détails des restes à réaliser : 27 589,00 €. Les excédents et les reports de l'année 2015 serviront à établir le BP 2017.

Après discussion, le conseil municipal décide que pour le prochain BP les subventions accordées aux associations seront réexaminées. Pour prétendre au versement d'une subvention chaque association devra fournir un bilan financier de l'année écoulée accompagné d'une demande de subvention motivée.

SALLE DES FETES : Mme le Maire remercie vivement les membres du conseil ainsi que leurs conjoints pour leur aide lors du déménagement de la salle des fêtes. Une réunion de chantier a lieu tous les jeudis en présence de l'architecte et des entreprises. La société GENEVE a commencé aujourd'hui la dépose de l'isolation des plafonds et des murs. Les couleurs des menuiseries ont été choisies ainsi que le carrelage. Des dossiers seront déposés auprès du SDED dans le cadre d'attribution de certificats d'économies d'énergies pour les travaux d'isolation murs et plafonds, menuiseries extérieures, ...

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR :

Dératisation : Le conseil municipal reconduit l'entreprise ZAPPA pour l'effectuer pour le même prix que 2016.

Mise en accessibilité : Les travaux électriques ont été effectués. Les devis pour la mise en place des rampes devraient nous parvenir prochainement. Les devis de mise en conformité des marches de la Mairie et de la salle de réunion à l'étage ont été reçus. Compte tenu du coût des travaux, le conseil municipal décide de solliciter une demande de subvention auprès du Département dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local.

Pont sur Oron : Un diagnostic a été réalisé et montre que l'ouvrage est dans un état correct d'un point de vue structural. Cependant un problème d'assise se traduisant par affouillement de son massif de fondation est constaté rive droite. Une visite sur place est prévue avec la CCPDA et des entreprises afin d'établir des devis. Pour la réalisation des travaux, le conseil sollicitera la CCPDA dans le cadre des fonds de concours. Un arrêté a été pris avec la commune de Manthes pour limiter le tonnage à 3,5 tonnes en attendant.

Eclairage public : L'entreprise MABBOUX a transmis une synthèse des opérations réalisées en 2016. Compte tenu de la nécessité d'assurer une continuité de service, Mme le Maire propose de reconduire

pour un an ce prestataire. Le conseil valide la proposition de Mme le Maire et appelle à la vigilance quant aux délais d'intervention.

Qualité de l'aire dans les ERP : Cette analyse doit être achevée avant le 1er janvier 2018 pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, les écoles maternelles et les écoles élémentaires. Mme le Maire présente le devis du Laboratoire d'analyse de la Drôme qui propose 2 interventions sur une semaine chacune (une en hiver et une en juillet) dans 3 classes (2 élémentaires et une maternelle). Cette analyse est l'occasion de mettre en avant les problèmes de chaleur dans les classes. Le conseil valide le devis présenté.

Radars pédagogiques : Après des difficultés de mise en route les radars fonctionnent correctement depuis début février. Les premières analyses vont être reçues prochainement.

Îlots de propreté : Les problèmes rencontrés (câbles, îlot trop petit) ne sont toujours pas réglés. Mme le Maire va relancer les prestataires concernés. Un recensement des besoins en panneaux règlementant le dépôt d'ordures devrait être fait prochainement par les services du SIRCTOM.

Elagage: La société Gabillon est intervenue le 24 janvier dernier à l'aire de jeux. La DDT de l'Isère a réalisé l'élagage de la haie en Montanay le 14 février.

ORANGE: Une intervention est prévue le 6 mars prochain, route de Pact pour réparer la plaque endommagée qui représente un danger pour les véhicules.

SAUR : Des travaux sont prévus route de Jarcieu et au lotissement Lapemo (réparation de fuite).

COMPTE RENDU DE REUNIONS :

Commission voirie-réseaux : Mme le Maire est convoquée le 6 mars prochain à la commission organique aménagement voirie organisée au Conseil Départemental pour la RD246 – Barreau neuf de la voie nouvelle. Mme le Maire a rencontré M. Bonnardel de la DDT pour la sécurité dans les hameaux suite aux réunions de quartiers de 2016. Une visite sur le terrain au quartier des Morelles aura lieu prochainement pour déterminer les aménagements à réaliser afin de réduire la vitesse et améliorer la sécurité. Une analyse de la vitesse et un comptage vont être réalisés pour le hameau Montanay. La commission voirie a décidé les travaux de voirie 2017 soit : la route de l'Isle entre la route de Fayaret et la RD 519 ainsi que la traverse du Dolon.

La remise en état d'un chemin pédestre Chemin de Dardoche de la RD 519 à la route du Fayaret est également prévu (une corvée de débroussaillage et d'élagage devra être fixée).

Plan de désherbage : Mme le Maire et un de ses adjoints ont assisté à une démonstration de matériel pour le désherbage. Des devis ont été demandés. Le conseil décide de solliciter une subvention auprès l'Agence de l'eau pour l'achat de ce type de matériel.

Commission bâtiments et espaces communaux : Les travaux de peinture dans les vestiaires du stade sont prévus au printemps. La réfection de la salle des associations est également prévue une fois les travaux de la salle des fêtes terminés.

CCAS : La commission a décidé d'accorder un aide financière et matérielle à une famille Lapeyrousienne se trouvant en difficulté. Dans le cadre de la cohésion sociale et sur la même démarche que « les voisins vigilants », une « fiche pratique » va être créée pour répondre aux problématiques rencontrées par certaines personnes lors des plans canicule ou grand froid. CCPAD : AMASCENE : Une deuxième réunion a eu lieu sur ce festival amateur. La première adjointe M. MENEGUZ sera bénévole sur cet événement. PLH : Présentation des différents projets (lutte contre l'habitat indigne, logements vacants, ...).

BILAN DE LA PREMIERE REUNION DE QUARTIERS : Une quarantaine de personnes étaient présentes pour les quartiers : Les Morelles, Boisvieux, La Croix Rousse, Brûlefer et Les Brosses. Prochaine réunion le samedi 18 mars à 10h.

PERSONNEL : Des devis ont été demandés pour les formations secours sauveteur au travail et maniement des extincteurs. Une délibération pour le remboursement des frais de déplacement pour les agents partant en formation est validée par le conseil sur proposition de Mme le Maire. Le remplacement d'une ASTEM en arrêt maladie a été assuré.

ECOLE – PERISCOLAIRE : Le prochain conseil d'école est prévu le 20 mars. Deux familles vont être convoquées prochainement pour des points rouges. Pour la prochaine session des TAP, sont inscrits 27 maternelles pour les mardis et vendredis, 43 élémentaires pour le mardi et 47 pour le

vendredi. Les activités proposées par la commune sont : multisport et activités manuelles et les activités proposées par la CCPDA sont : musique, secourisme et yoga. Les enfants ayant participé à la précédente activité secourisme vont continuer car un diplôme leur sera délivré en fin de session. Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire vont débuter après les vacances de février.

ASSURANCES : Mme le Maire a rencontré un représentant de la société d'assurances pour faire le point sur le contrat en cours et sur les services proposés. Un retour est prévu en mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.